

Résumé non technique du projet (Version 1.2/20.01.2015)

Titre (court) du projet de recherche (max. 50 caractères) Ne doit pas être identique au titre dans la demande de projet	Identification de nouvelles cibles ARNS dans les GBMs		
But du projet de recherche (Cochez la case correspondante, des sélections multiples sont possibles)	Recherche fondamentale	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Recherche translationnelle et appliquée	<input type="checkbox"/>	
	Application pour des fins réglementaires et la production de routine	<input type="checkbox"/>	
	Protection de l'environnement dans l'intérêt de la santé et du bien-être des hommes et des animaux	<input type="checkbox"/>	
	Préservation des espèces	<input type="checkbox"/>	
	Formation supérieure ou formation ayant le but d'obtenir, de préserver et de développer des capacités professionnelles	<input type="checkbox"/>	
	Examens forensiques / Requêtes légales	<input type="checkbox"/>	
	Conservation des colonies d'animaux génétiquement modifiés, qui ne sont pas utilisés dans d'autres projets de recherche	<input type="checkbox"/>	
Bénéfices prévus à travers ce projet de recherche (max. 1500 caractères) Quelles sont les avancées scientifiques qui pourront être tirées de ce projet (concernant l'Homme et les animaux) ?	L'expression de Meg3 est réduite dans différents types de tumeurs et un rôle suppresseur de tumeur est suggéré pour ce gène. Nous voulons vérifier cette hypothèse et savoir si la déplétion de Meg3 suffit à induire la formation de tumeurs ce qui serait un des premiers exemple de gène suppresseur de tumeur qui ne code pas pour des protéines.		
Domages causés à travers ce projet de recherche (max. 500 caractères) Quels sont les éventuels effets néfastes attendus sur les animaux ? Qu'arrive t'il aux animaux à la fin de l'expérience ? Nommez le degré de gravité selon la loi européenne (cf. « guidelines», voir sources)	L'injection de cellules neurales pourrait conduire au développement de tumeurs ce qui à terme pourrait être associé aux effets néfastes suivant : Perte de poids sévère, Symptômes neurologiques sévères (mouvements anormaux...), Immobilité, Lordose sévère. Les animaux seront euthanasiés à la fin de l'expérience. La souffrance des animaux est estimée moyenne durant la durée de cette expérience.		
Espèce et nombre d'animaux utilisés Cochez la case correspondante et indiquez le nombre. Des sélections multiples sont possibles.	Souris	<input checked="" type="checkbox"/>	35
	Rats	<input type="checkbox"/>
	Poissons zébra	<input type="checkbox"/>
	Autres :	<input type="checkbox"/>

Application du principe des 3 R de Russel et Burch (1959)

(Laissez-vous guider par les questions)

<p>Remplacement / Remplacement (max. 500 caractères) Pourquoi le but de ce projet ne peut-il être atteint par d'autres méthodes ? Pourquoi l'expérimentation animale ne peut-elle être remplacée ?</p>	<p>Afin de démontrer le rôle de Meg3 dans l'initiation de tumeurs cérébrales, l'expérimentation animale est essentielle et ne peut pas être remplacée par d'autres méthodes.</p>
<p>Reduction / Réduction (max. 500 caractères) Expliquer comment le nombre d'animaux utilisé est réduit au minimum indispensable (biostatistiques) ?</p>	<p>Le nombre d'animaux par groupe est réduit au maximum pour permettre une analyse statistique des différences entre les groupes expérimentaux. Au vu de résultats précédents du laboratoire 6 animaux par groupe (et un animal par groupe pour pallier à une perte éventuelle lors de l'opération) est un nombre minimal et suffisant.</p>
<p>Refinement / Amélioration (max. 500 caractères) Expliquer les mesures générales mises en œuvre pour minimiser les répercussions négatives sur le bien-être animal? Comment les dommages sont-ils réduits ? Pourquoi utilisez-vous cette espèce précise ?</p>	<p>Afin de minimiser la douleur post-opératoire, une injection supplémentaire de (Buprenorphine) est donnée si l'animal présente des signes de douleur. Une surveillance accrue des animaux par IRM, IVIS, mesure de poids et score de la souffrance permet de minimiser les répercussions négatives sur le bien-être animal. Nous utilisons des souris immunodéficientes car elles tolèrent l'injection de cellules humaines.</p>

Sources :

- **Service Central de Législation** (2013). Règlement grand-ducal du 11 janvier 2013 relatif à la protection des animaux utilisés à des fins scientifiques. Luxembourg.
- **Bundesinstitut für Risikobewertung** (2013). Leitfaden zur Erstellung der Nichttechnischen Projektzusammenfassung. Berlin.
- **Berlin Work Group of Animal Welfare Officers** (2010). Guidelines to help evaluate the stress factor for laboratory animals during authorized animal experiments. Berlin.